

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 923

Rubrik: Chronique chinoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contrôle douanier que la Suisse, non membre de la CE, impose. Si cette hypothèse devait se vérifier, les Vaudois devraient négocier la mise en service de rames multi-courants entre Paris et Milan afin d'assurer la continuité d'une desserte par TGV.

Reste la question du financement. Les Français n'ayant qu'un maigre intérêt à réaliser l'un ou l'autre de ces projets, la Suisse devra immanquablement participer financièrement. Marcel Blanc ne l'exclut pas: «*Si nous avons un intérêt majeur, une participation financière n'est pas exclue*». La facture risque d'être salée: certainement plusieurs centaines de millions de francs, dans l'un comme dans l'autre cas.

Un défi pour la Suisse romande, mais un défi qui dépend pour beaucoup d'une autre décision: le choix d'une variante de nouvelle transversale alpine. En fonction du tracé choisi, une nouvelle ligne TGV apparaîtra comme un luxe ou comme une nécessité. ■

Les cartes sont tirées du *Cheminot*.

L'impératrice et la fileuse

La redoutable impératrice douairière CiXi s'est fait aménager le Palais d'Été à Pékin, luxueuse fantaisie où, pendant de longues années, elle a séquestré l'empereur Guangxu, coupable de sympathie pour les idées réformistes; on dit même qu'elle l'a fait assassiner, forfait auquel elle n'a survécu que peu de temps, puisqu'elle est morte la même année, en 1908. C'est cette femme qui a gouverné officieusement la Chine pendant près de trente-cinq ans, ce qui ne manque pas de piquant pour un pays où l'on faisait si peu de cas des femmes!

Désaxée, criminelle, ogresse, tous les bruits courent sur CiXi, en particulier sur ses goûts sexuels. On dit qu'elle envoyait ses eunuques rafler en ville de beaux jeunes gens qu'elle engraisait pendant trois mois: ils devaient être en effet fort maigres, s'ils provenaient des

quartiers misérables de Pékin. Puis ils passaient dans sa couche, avant de passer entre les mains du bourreau. On dit aussi qu'à la mort de ses eunuques préférés, elle faisait enlever un homme qu'on délestait de ses attributs virils pour les déposer dans le cercueil du défunt; ainsi ce dernier pénétrait-il entier dans l'au-delà.

J'ai visité le tombeau de CiXi, à 125 kilomètres à l'est de Pékin. C'est un site beaucoup moins couru que les tombeaux des Ming, la dynastie précédente. On pique-nique devant les hypogées, sous les pins, dans une atmosphère bon enfant. Les licornes de l'Allée des Esprits dressent leur tête parmi le maïs. Et j'admire que tant de bruit et de fureur aboutisse à cela: ce lieu agreste et apaisé, où les enfants guettent nos gestes, beaucoup plus intéressés par nos têtes

La course aux minutes

Temps de parcours actuels et réalisables en fonction des différents tracés proposés

	1 état actuel	2 étude Bonnard et Gardel (BG)	3 étude BG + Lötschberg- Simplon (LS)	4 BG + LS + TGV multi- courants	5 TGV Centre-Europe + corrections Vallorbe-Daillens [3]
De Paris à					
- Genève	3h30	2h30 (-60')	2h30	2h30	3h30
- Lausanne [1]	3h41	3h08 (-33') [2]	3h08	3h03 (-38')	3h03 (-38')
- Milan	7h20	6h41 (-39')	6h16 (-64')	6h01 (-79')	6h36 (-44')

Les temps indiqués proviennent de différentes sources et de combinaisons d'études indépendantes les unes des autres. Ces temps sont indicatifs.

Les chiffres entre parenthèses représentent les gains de temps cumulés.

Les temps indiqués pour l'étude Bonnard et Gardel (BG) tiennent également compte d'un gain de temps de quelques minutes entre Mâcon et Paris grâce à l'augmentation prévue de la vitesse des TGV sur ce tronçon.

Notes

[1] A l'exception de la colonne 1, on tient compte des effets de Rail 2000 sur la durée du trajet Genève - Milan: le gain sera d'environ 6 minutes grâce à une vitesse de pointe plus élevée dans la plaine du Rhône.

[2] Les durées de trajet entre Paris et Lausanne sont indiquées via Vallorbe pour les colonnes 1 et 5, et via Genève pour les autres. On considère que la liaison Paris - Lausanne via Genève, pour les colonnes 2 et 3, se ferait en TGV jusqu'à Genève, où il faudrait changer de train. Sans changement, on économiserait environ 5 minutes.

[3] La combinaison des variantes Bonnard et Gardel et Lötschberg-Simplon avec le projet TGV Centre-Europe peut se faire: les durées de parcours entre Paris et Milan sont de 5 minutes inférieures à celles se combinant avec l'étude BG.

étrangères que par le passé qu'ils côtoient.

Au Musée d'histoire nationale de Pékin, je tombe en arrêt devant la statue d'une femme, au milieu de tant de conquérants, de lettrés, de savants. J'apprends que c'est, au XIV^e siècle, une pauvre fille de Shangaï, donnée à une famille riche dont, selon la coutume, elle devait épouser un des fils. Mais elle ne se résigne pas à son sort et part pour l'île de Hainan, à l'extrême sud de la Chine, où la culture du coton est très développée. Pendant trente ans, elle s'y initie aux techniques textiles. Puis, fidèle à son lieu d'origine, elle revient à Shangaï pour y enseigner son savoir et améliorer les métiers. Aujourd'hui encore, le principe de la filature du coton est celui qu'elle a rapporté de Hainan. «*C'est une héroïne populaire, nous explique notre guide; elle n'existait pas dans l'histoire impériale officielle*». C'est donc la République populaire qui l'a exhumée et honorée d'une effigie.

D'un côté CiXi, le Palais d'Etat et les Tombeaux de l'Est; de l'autre, une fileuse, humble statue qui s'empoussière dans une salle du Musée d'histoire nationale. Les régimes secrètent leurs héros, reflets où tremble encore quelque chose d'une vérité. ■

Catherine Dubuis

LA SUISSE ET L'EUROPE

D'une norme à l'autre

(jg) L'AIESEL (Association internationale des étudiants en sciences économiques) vient de publier les actes d'un colloque tenu à Lausanne en décembre 1987 consacré aux «implications sur l'économie suisse des effets du marché unique européen».

Les bénéfiques de la différence

Comme toujours, il y a à boire et à manger dans ce genre de colloques. Si les représentants d'organisations officielles y tiennent des propos neutres et prudents, il n'en va pas forcément de même pour les universitaires. L'exposé de M^{me} Curzon Price de l'Institut universitaire d'études européennes est à cet égard particulièrement décapant et intéressant.

Nous en retenons l'idée qu'il n'est pas nécessairement avantageux pour la Suisse de rechercher une harmonisation avec les réglementations de la Communauté: selon l'auteur, c'est la différenciation entre la Suisse et ses partenaires qui est à la racine de notre prospérité. En gardant sa spécificité, la Suisse maintient au cœur du continent des déséquilibres favorables aux échanges et donc à la prospérité économique. Cette thèse recouvre celle des défenseurs de la sévérité des normes anti-pollution helvétiques face au laxisme de la politique communautaire. Cet écart est une chance pour l'industrie suisse, lui permettant d'acquérir une avance sur ses concurrents dans les techniques anti-pollution pour le jour où les normes de la CE deviendront plus sévères.

Une autre idée forte de M^{me} Curzon Price est de considérer que l'Europe ne se fera qu'en abandonnant l'idée d'une harmonisation des règlements. Il ne faut pas définir des normes européennes, mais admettre qu'un produit pourrait circuler librement en Europe, à condition qu'il respecte les normes de son pays d'origine. Dans ce cas, la Suisse devrait elle aussi s'aligner et accepter des produits grecs aux normes grecques ou danois aux normes danoises. Loin de conduire à une uniformisation, une telle

politique, qui figure d'ailleurs en filigrane dans le désormais célèbre Livre blanc, provoquerait une augmentation des différences et des spécificités.

Le poids du plus fort

Il est une hypothèse que Mme Curzon Price n'évoque pas, c'est celle de la gigantesque pagaille qui pourrait résulter de l'application d'une telle politique. Par contre, elle signale que c'est le marché qui déterminerait la meilleure norme et qui finirait par en imposer une par groupe de produits. On sait bien que c'est généralement la puissance économique dominante qui impose ses normes et que ce n'est pas forcément la situation la plus saine. On peut rappeler en passant que les normes DIN, que nous trouvons sans cesse dans notre vie quotidienne, sont les *Deutsche Industrie Normen* et que l'alignement sur l'Allemagne a sans doute été une condition de survie pour de nombreux secteurs de notre économie.

La vision de M^{me} Curzon Price est basée sur son étude du processus de... normalisation des normes actuellement en cours à Bruxelles.

La CE parvient aujourd'hui à unifier une dizaine de normes par année, alors qu'il faudrait en harmoniser plusieurs milliers pour parvenir au grand marché promis pour 1993. Il faut d'ailleurs remarquer que les participants au colloque se montrent tous plutôt optimistes au sujet de la position de la Suisse après l'instauration du marché unique. Au vrai, c'est sa réalisation qui soulève un certain scepticisme, que ce soit dans les propos des représentants de l'Association suisse des banquiers, de l'industrie pharmaceutique, voire chez Bénédicte de Tschanner, ambassadeur suisse à Bruxelles.

Il est sans doute vrai que la Suisse ne connaîtra pas trop de problèmes en 1993. Mais regarder avec un certain dédain les efforts d'autrui et s'imaginer que l'on arrivera toujours à s'adapter n'est pas la meilleure façon de préparer l'avenir. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue:

Catherine Dubuis, Eric Baier

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne - CCP: 10-155279

Téléphone: 021 22 69 10

Téléfax: 021 22 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Pierre Imhof, Gary Walker

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA